

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **20 (1884)**

Heft 15

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

GENÈVE

1^{er} AOÛT 1884.

XX^e Année.

N^o 15.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Intérêts de la Société. — Congrès scolaire : programme complémentaire. — Biographie des éducateurs suisses (suite) : Stapfer. — Enseignement agricole. — Bibliographie. — Partie pratique.

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

IX^e CONGRÈS SCOLAIRE

Des circonstances favorables permettent au Comité directeur de recevoir les adhésions jusqu'au 3 août inclusivement.

Les personnes qui se proposent de se rendre au Congrès sont priées de prendre bonne note des avis insérés à la première page du dernier numéro (15 juillet) de L'ÉDUCATEUR.

Les rapports généraux sur les deux questions mises à l'étude pour la séance du 6 août ont été envoyés le 28 juillet seulement. Des circonstances, indépendantes de notre volonté, ont causé ce retard que nous regrettons vivement.

Pour ceux qui n'auraient pas sous la main le programme de la fête, nous en reproduisons ici les premiers articles :

Mardi 5 août.

A 3 heures 30 m. : Séance du Comité central, Université.

Dès 6 heures : Distribution — à l'Ecole du Grütli, rue Général-Dufour, près du Théâtre, — des insignes, billets de logement ¹, cartes de fête, etc.

A 8 heures : Soirée familière au Stand de la Coulouvrenière (Plainpalais). ²

Mercredi 6 août.

De 7 à 9 heures du matin : Visite des musées, collections, etc.

A 8 heures 30 m. : Répétition des chœurs dans la salle des *Cinq-Cents* (bâtiment de l'Université).

A 9 heures : **Assemblée générale**, dans l'*Aula de l'Université*.

On sait que le Comité directeur de notre Société a décidé de remplacer l'exposition scolaire qui accompagne ordinairement nos congrès, par des visites aux principaux établissements d'instruction publique, musées, monuments remarquables, etc.

A des heures déterminées, quelques professeurs de l'Université et d'autres personnes compétentes voudront bien prêter leur concours pour des conférences et des explications sur des sujets intéressants ou sur les objets les plus curieux des collections :

M. le professeur Denis Monnier montrera aux visiteurs de l'Ecole de chimie les appareils de projection ; il fera des expériences propres à démontrer l'utilité des projections à tous les degrés de l'instruction. Cette séance offrira le plus grand intérêt.

M. le professeur Hermann Fol donnera, dans son laboratoire, une conférence sur les microbes parasitaires de l'homme avec démonstrations par les projections, sujet très actuel.

M. le professeur Yung donnera des détails sur les parties les plus remarquables du Musée d'histoire naturelle.

M. le docteur Gosse fera de même pour le Musée d'archéologie, dont il est le conservateur et aussi le créateur.

M. Ch. Menn sera au Musée Fol, qui, dans l'ordre du développement de la civilisation, fait, sous beaucoup de rapports, suite au Musée d'archéologie.

A l'école des Arts industriels, M. L. Bécherat a organisé une exposition des travaux des élèves indiquant de la manière la plus claire la marche suivie dans l'enseignement du dessin, du modelage, de la sculpture, de la ciselure, etc.

M. Burillon fera passer sous les yeux des amateurs de gravures une des plus riches collections d'estampes.

D'autres conférences sont en préparation.

A leur arrivée, les membres du Congrès recevront un excellent plan de la ville de Genève, sur lequel seront indiqués tous les établissements et

1. Valables du 5 au 8 août inclusivement.

2. Les soirées familières des 5 et 7 août, organisées avec soin, présenteront, nous en avons l'espérance, un réel intérêt : récitations, chœurs, comédie, etc.— Prière de se munir du recueil de chants de Zofingue.

monuments à visiter. Ce plan sera accompagné d'une notice succincte sur chaque monument, ainsi que de tous les renseignements utiles : heures des conférences, des soirées familières, des horaires de chemins de fer, bateaux et omnibus, etc.

Voici l'énumération des établissements et monuments que les membres du Congrès seront admis à visiter, sur la présentation de leur carte de fête, pendant les journées des 6 et 7 août :

Cathédrale de St-Pierre et chapelle des Macchabées, charmant spécimen d'architecture gothique — Université — Ecole de Médecine — Ecole de Chimie — Ecole dentaire — Ecole des Arts industriels — Ecole secondaire des jeunes filles — Musée historique — Musée archéologique — Musée d'histoire naturelle — Musée Rath — Musée Fol — Collection numismatique — Bibliothèque publique — Jardin botanique et plantes alpines — Grand herbier Delessert et herbier scolaire de M. Bernet — Relief du Mont-Blanc — le Théâtre.

A tout cela, qui dépend de l'Etat ou de la Ville, ajoutons le merveilleux musée l'*Ariana*, à Varembe, que son propriétaire, M. G. Revilliod, veut bien ouvrir aux instituteurs et institutrices. Là se trouvent réunis les chefs-d'œuvre de la peinture : Raphaël — le Titien — Paul Véronèse — Ribeira — l'Ecole flamande — l'Ecole suisse, etc., etc. ; la plus riche collection de céramique de toutes les époques et de tous les pays — des pièces d'orfèvrerie repoussée ou ciselée comme on en voit rarement — de superbes tableaux et produits des Gobelins — des meubles rares. En un mot, une collection de chefs-d'œuvre dans tous les genres, comme il est difficile d'en rencontrer une seconde. La double colonnade de marbre qui orne et supporte le vaisseau central du musée mérite, à elle seule, une visite. Disons encore que du premier étage, on jouit d'une vue magnifique sur Genève, le lac et le Mont-Blanc.

En ouvrant les portes de sa campagne et de l'*Ariana* aux instituteurs romands, M. G. Revilliod leur donne une preuve d'intérêt dont ils profiteront largement, nous l'espérons, et pour laquelle nous le remercions chaleureusement.

Vous le voyez, Mesdames, Messieurs et chers Collègues, tout concourt à vous préparer la réception simple mais cordiale que nous vous avons annoncée. La population genevoise, de son côté, n'a pas laissé échapper l'occasion de prouver le vif intérêt qu'elle porte à l'éducation populaire. Elle sera heureuse de vous recevoir.

Venez donc nombreux prendre part aux importantes délibérations du corps enseignant : ce sera la meilleure récompense de nos efforts et un précieux encouragement pour ceux qui nous succéderont dans la direction de notre belle et utile Société. Venez travailler avec vos frères des différents cantons romands, à l'amélioration de l'humanité par le perfectionnement de l'école, travailler pour la prospérité et l'honneur de la Patrie suisse !

LE COMITÉ DIRECTEUR

BIOGRAPHIE DES ÉDUCATEURS SUISSES

Albert Stapfer,

ministre des Arts, des Sciences et des Cultes de la République helvétique.

Albert Stapfer est certainement une des plus remarquables figures de notre histoire contemporaine et de la période helvétique en particulier. Le courage persévérant qu'il déploya de concert avec d'autres nobles citoyens du parti *principier*, comme on l'appelait, pour empêcher les spoliations et la tyrannie des agents français, suffirait déjà pour lui assurer une place importante dans les annales de sa patrie. Comme ministre des Arts, des Sciences et des Cultes de la République unitaire, c'est-à-dire au point de vue qui nous intéresse ici spécialement, il s'est acquis de nouveaux titres à la reconnaissance de la postérité par les grandes choses qu'il méditait, mais dont le malheur des temps ne lui permit d'exécuter qu'une faible partie.

Jaloux de la gloire de l'Helvétie, non moins que de son avenir intellectuel et moral, alliant le culte de la liberté antique à l'enthousiasme de la philosophie de Kant et au respect du christianisme, Stapfer rêvait la Suisse une, libre, éclairée, vertueuse. Mais dominé par l'imagination et séduit par les entretiens du fameux Sieyès, qu'il avait eu l'occasion de voir à Paris, où il avait été envoyé en mission (avril 1798), l'homme d'Etat suisse se prit un moment à désirer pour son pays une division territoriale artificielle, semblable à celle que ce métaphysicien de la Révolution avait fait adopter en France.

Au mépris des traditions et de l'histoire, les anciennes dénominations cantonales eussent été remplacées par onze nouvelles circonscriptions, dont les noms eussent été tirés de ceux des montagnes et des cours d'eau, à l'exemple des départements français.

Usteri, Rengger et Conrad Escher lui-même, le généreux modérateur du parti unitaire, partageaient ces vues, subversives selon nous et fatales au patriotisme suisse !

Ne connaissant pas assez les hommes et les choses, Stapfer eut aussi le tort, au début de sa carrière, de croire à la réalisation facile des améliorations et des réformes qu'il se proposait d'exécuter. Aussi les partisans de l'ancien ordre de choses ne lui ont-ils pas épargné l'épithète d'idéologue¹.

1. Melchior Schuler, par exemple, dans son ouvrage très partial, mais très instructif sur, ou plutôt contre la révolution, intitulé *Sitten und Thaten der Eidgenossen*.

Mais que de pensées utiles considérées comme des chimères ou des idéaux vides de sens, selon l'expression des hommes pratiques, ont trouvé depuis lors leur réalisation dans notre patrie. Il n'y a pas jusqu'au principe de l'institution des pensions de retraite pour le corps enseignant posé par Stapfer et adopté par le régime helvétique qui n'ait été admis dans certains cantons, bien que rejeté injustement par d'autres comme onéreux ou peu démocratique. Ce qu'il pouvait y avoir d'ailleurs d'excessif et de chimérique dans les vues de Stapfer au début de son administration, se dissipa insensiblement au contact des affaires chez cet homme d'Etat consciencieux, dont l'intelligence égalait le désintéressement, la droiture et la noblesse de caractère. Sa grandeur d'âme antique frappait tous ceux qui l'approchaient. « Connaissez-vous Stapfer, écrivait le savant historien saxon Böttiger à Jean de Muller ? Notre illustre constituant Mounier n'en parle qu'avec admiration. On cite de lui une foule de beaux traits. ¹ » Le rédacteur des *Annales suisses*, le fameux Ch.-L^s de Haller lui-même, qui devait être plus tard le grand publiciste de la contre-révolution, mentionnait l'avènement de Stapfer au ministère dans les termes les plus élogieux : « Le Directoire a nommé ministre de l'Instruction publique et des Cultes Albert Stapfer, professeur à Berne, secrétaire de légation à Paris, cet homme si généralement apprécié par son érudition étendue, sa lumineuse et profonde philosophie et son honorable caractère. » (*Schweizerische Annalen*), 10 mai 1798). »

Albert Stapfer était né le 18 septembre 1766, à Brougg, petite ville d'Argovie, que les citoyens célèbres sortis de son sein ont fait appeler la *ville des prophètes*. Il y avait d'abord rempli les fonctions pastorales. Il les abandonna ensuite pour se vouer tout entier au culte des sciences et à l'enseignement public. A l'âge de 24 ans, il occupait la chaire d'humanité et de philosophie à l'Institut politique de Berne, destiné principalement à préparer les jeunes patriciens aux carrières publiques et administratives. Partisan des principes de la révolution, le jeune professeur n'avait pu cependant se faire à l'idée de les voir imposer à sa patrie par les baïonnettes étrangères. L'invasion française de l'Helvétie le trouva plus soucieux de la perte de l'indépendance nationale que du triomphe des principes dont il avait salué avec tant d'enthousiasme l'adoption par l'Assemblée

1. Mounier était, comme on sait, un des principaux membres de l'Assemblée constituante et l'un des premiers promoteurs de la révolution, qu'il maudit plus tard quand les clubs terrorisèrent l'Assemblée et que la Constitution ne fut plus qu'un chiffon de papier entre les mains des anarchistes.

constituante de 1789. Il accompagna, en qualité d'aumônier, les troupes de Berne sur le champ de bataille de Neueneck et composa la prière que les miliciens de ce canton récitaient en allant au combat.

Berne, tombée avec la vieille Suisse, et l'invasion accomplie, Stapfer se prit à désirer pour sa patrie une organisation forte et vigoureuse qui permit à la Suisse de résister à ses ennemis et de réaliser dans son sein des progrès et des réformes qui eussent été impossibles avec la forme fédérative.

A l'époque où Stapfer fut appelé au ministère des Sciences, il n'était point encore le chrétien orthodoxe qu'il devait être à la fin de sa vie. Il n'en défendit pas moins avec énergie, de vive voix et par écrit, contre les esprits forts du Directoire et des Conseils, la liberté des opinions religieuses qu'il regardait comme la première des libertés. Prêtres catholiques et protestants, tous étaient à ses yeux les *éducateurs de la conscience*. Le département des cultes faisant partie des attributions de son ministère, il usa de sa position pour alléger la pénible situation des ecclésiastiques des deux confessions, que le nouveau régime laissait dans le dénuement, après avoir déclaré que les biens d'Eglise appartenaient à la nation, et converti les bénéfices en salaires, à l'exemple de la Constituante française. « L'Eglise, « disait Stapfer, est propriétaire comme personne morale et « apte à posséder. Les dons faits par l'humanité, la piété et la « superstition, n'importe pour quels motifs, lui appartiennent de « droit ¹. La suppression pure et simple de la dîme, disait-il « encore, a eu pour conséquence en France, comme chez nous, « le désordre des finances et la destruction de tous les établis- « sements d'instruction publique. »

De même que ses amis Rengger, Usteri, Stapfer se trouva souvent en opposition avec le Directoire et Laharpe, qui y dominait. « J'étais, disait Stapfer, en désaccord avec Laharpe sur « les rapports de l'Etat et de l'Eglise. Mais son dessein n'était « ni la destruction du clergé, ni la propagation de l'immoralité, « comme on l'a prétendu. »

Stapfer combattit avec la même vigueur, mais sans plus de succès, le décret du gouvernement helvétique qui excluait les ministres des Cultes de la représentation nationale et les rangeait, au mépris des droits de l'homme, dans la catégorie des faillis et des incapables ².

1. Stapfer, *Ueber die Besoldung der Kirchendiener*, Bern, Januar, 1800.

2. « Que le clergé n'ait aucun représentant dans les conseils, que cette classe, l'une des plus cultivées et la plus riche peut-être en talents, en vertus, en vues élevées, demeure exclue de la délibération et de la décision de nos affaires nationales, que

Dans sa lutte pour l'égalité et la justice, Stapfer fut vaillamment secondé par un de ses collègues qu'animait comme lui, non l'esprit de caste, mais le sentiment du devoir et de l'équité. C'était le doyen Jean Ith, de Berne, philosophe kantien, dont le mérite était assez grand pour qu'on eût songé à lui pour le ministère des Sciences avant de l'offrir à Stapfer, mais il avait préféré la position plus modeste de président du conseil d'éducation de son canton.

Convaincu que la vie morale d'une nation, c'est-à-dire le culte du bien, est intimément lié au progrès des lettres et de l'art, le nouveau ministre ne négligea rien pour encourager la culture du beau sous toutes ses formes. Il favorisa la création d'une société littéraire, sorte d'académie nationale, la première qui eût en vue la vie intellectuelle de toute la Suisse. La société littéraire helvétique s'ouvrit à Lucerne, qui était alors le siège des autorités helvétiques, le 22 décembre 1798, sous la présidence de Paul Usteri, de Zurich, et choisit pour son secrétaire Henri Zschokke, originaire de Magdebourg, dans la Saxe prussienne, établi depuis peu de temps en Suisse, mais dont les talents variés jetaient déjà un vif éclat dans sa patrie adoptive.

Le premier article des statuts ou de la *constitution* de la société littéraire, rédigé par Zschokke, annonce deux intentions principales : 1^o faire avancer le bien public et le patriotisme en opposition à un cantonalisme étroit, au fédéralisme oligarchique et à l'anarchie ; 2^o éclairer le peuple sur ses intérêts matériels, moraux et intellectuels.

Les moyens proposés pour travailler à la diffusion des lumières consistaient en concours, prix, mentions honorables.

L'exemple donné par le chef-lieu de l'Helvétie trouva des imitateurs. Des sociétés analogues s'établirent à Bâle, Berne, Zurich, Winterthour, Schwyz même. Il y eut, dans plusieurs cantons, comme un élan d'enthousiasme assez fort pour neutraliser un moment toutes les divergences et rapprocher toutes les opinions politiques sur le terrain commun du bien public et du progrès. On voit, dans la société-mère, les hommes les plus hostiles à la Révolution helvétique, le pasteur Lavater et l'antistès Hess, de Zurich, Aloys Reding, le vainqueur de Rothenthurm, et le curé lucernois Stalder (l'auteur de l'*Idiotikon*), siéger à côté du

les éducateurs de la nation soient seuls entre tous les citoyens exclus de la puissance des droits civiques, et cela dans les temps orageux où toutes les institutions sont en question, et partant, celles qui ont en vue le perfectionnement de l'humanité, c'est tellement en contradiction avec les droits de l'homme et les intérêts de l'Etat, qu'il ne peut y avoir qu'une voix là-dessus parmi les gens qui pensent ou qui ont une notion du droit. »

fameux Ochs, de Bâle, de Henri Pestalozzi et de prêtres libéraux comme le curé Thaddée Müller et le chanoine Mohr, de Lucerne.

Pestalozzi, par parenthèse, n'était alors connu que par son malheureux essai philanthropique de Neuhof et par son roman populaire : *Léonard et Gertrude*, qui avait vu le jour en 1782. Mais c'étaient là des indices suffisants du mérite de ce grand homme méconnu, aux yeux perspicaces d'un juge tel que le ministre des Arts et des Sciences.

La création d'une société littéraire comme celle de Lucerne, ne pouvait porter tous ses fruits que si la diffusion des lumières faisait participer à ses travaux toutes les classes de la nation. La publication d'une feuille populaire (*Volksblatt*) fut décrétée par le corps législatif le 22 juillet 1798 et Pestalozzi chargé de sa rédaction, avec le concours des membres de la Société helvétique.

(A suivre).

Alexandre DAGUET.

ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Le Comité directeur croit devoir placer les deux pièces suivantes sous les yeux des membres de la Société des instituteurs de la Suisse romande :

Lausanne, 17 juillet 1884.

Monsieur Gavard, conseiller d'Etat, président du Congrès scolaire de Genève.

Monsieur le Président,

Pour nous conformer au vote émis par l'assemblée des délégués de la Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande, réunis en assemblée générale à Neuchâtel, le 24 mai dernier, nous avons l'honneur de vous transmettre ci-inclus les conclusions du rapport de la commission chargée de l'étude de la motion présentée à la Fédération par M. Gallay, instituteur à Monterod, près Aubonne (Vaud), par laquelle l'auteur demande la révision des programmes scolaires dans un sens plus favorable au développement rationnel de l'agriculture.

Il est inutile, monsieur le Président, d'insister auprès de vous sur l'importance de cette question toute d'actualité, et d'avance nous avons la certitude qu'elle aura toute votre sollicitude et que vous voudrez bien la présenter au Congrès scolaire que vous aurez l'honneur de présider.

Agréez, etc.

Le Président,

V. LEDERREY.

Le Secrétaire,

J. BOREL.

CONCLUSIONS

du rapport de la Commission nommée par la Fédération des Sociétés d'agriculture de la Suisse romande pour étudier les améliorations à apporter aux programmes des écoles primaires.

1° Ouverture d'un concours pour l'élaboration des deux ouvrages suivants :

a) Recueil de lectures agricoles.

b) Manuel de calcul avec notions de comptabilité, approprié aux besoins de la vie agricole.

2° Dessins de fruits, de plantes et surtout d'outils et d'instruments sur la couverture des cahiers d'école.

3° Tableaux coloriés et accompagnés de légendes explicatives, à suspendre aux parois des salles d'école.

Modèles de construction et de distribution de bâtiments ruraux.

4° Développement de l'enseignement agricole dans les écoles normales. Branches agricoles figurant dans le programme des examens pour l'obtention des brevets d'instituteur.

5° Abonnement aux publications agricoles, en faveur des instituteurs.

6° Assistance des instituteurs et des élèves de leurs cours supérieurs aux conférences agricoles régionales.

7° Jardins scolaires et envoi de plantes et semences pour essais. Herbiers.

8° Démonstrations pratiques sur le terrain, telles que travaux entrepris par le maître et les plus grands élèves dans les vergers du village pour la plantation, la greffe et l'émondage des arbres fruitiers. Visite des ruchers ou visite des fermes bien tenues de la contrée.

Pour les exercices prévus aux nos 7 et 8, concours, si possible, de quelque agriculteur compétent.

9° Primes distribuées aux maîtres les plus capables et les plus actifs pour la diffusion des bonnes pratiques agricoles.

10° Enseignement agricole régional ou cours de perfectionnement après l'école primaire.

11° Communication des vœux adoptés par la Fédération agricole aux autorités cantonales et communales, afin d'obtenir leur concours dans la question de l'enseignement agricole.

LECTURES AGRICOLES

(Aperçu des matières à traiter).

Chap. I. — Les phénomènes de la nature en rapport avec l'agriculture : air, vents, chaleur, pluie, grêle, foudre ; prévision du temps, baromètre, thermomètre, hygromètre.

Ch. II. — Etude des terrains. Expériences faciles pour apprécier la nature et la valeur d'un sol. Défoncements, amendements, assainissements, drainage, clôtures solides et économiques.

Ch. III. — Labours, temps auquel il convient de les faire, profondeurs qu'ils doivent atteindre ; instruments de labours, soit à bras, soit à cheval. Machines.

Ch. IV. — Les engrais : nature, espèces, valeur, emploi ; fermentation et décomposition, engrais chimiques, compost, guano, etc. Recettes diverses pour augmenter la valeur et la quantité des engrais.

Ch. V. — Plantes agricoles : organographie sommaire, germination, nutrition et croissance, fécondation et fructification. Énumération des plantes utiles. Destruction des mauvaises herbes et des plantes parasites. Succession des récoltes, assolements.

Ch. VI. — Etude des céréales, semailles, moisson, etc.

Ch. VII. — Les racines : carottes, betteraves, pommes de terre, etc. ; description, variétés, avantages, qualités nutritives, culture, emploi, moyen de conservation.

Ch. VIII. — Les prairies. Prairies naturelles et artificielles ; mélanges de semences, fumures, irrigation, étaupinage, hersage, rouleau. Fenaïson et outils qui y servent ; dessiccation, manière d'entasser le foin, détails relatifs à l'ensilage des fourrages.

Ch. IX. — Cultures diverses : colza, navets, tabac, chanvre, lin, houblon, etc.

Ch. X. — Les arbres fruitiers : choix des espèces, exposition, plantation, greffe, soins annuels, plantes parasites et insectes. Récolte des fruits, leur conservation, leur utilisation.

Ch. XI. — Le jardin potager : choix du terrain, défoncement, distribution, bordures et clôtures, labours, fumures. Etude des principaux légumes, leur culture, arrosages ; conservation des légumes, couches et serre, culture maraîchère.

Ch. XII. — La vigne. Sol, exposition, plantation, choix des espèces, propagation, taille, etc. La vendange, le pressurage, etc. Fermentation, transvasages, soins à donner aux vases. Maladies de la vigne, le phylloxera. La vigne en Suisse, quelques crus étrangers.

Ch. XIII. — Les animaux domestiques. Etude physiologique sommaire. Races variétés, propagation et amélioration des races, qualités et défauts. Alimentation, soins. Produits qu'on en retire, manières diverses d'utiliser ces produits. Maladies des animaux domestiques. Principaux points de législation relatifs à l'achat, à la vente, au louage, à la protection des animaux. Oiseaux utiles, défenses relatives à la destruction des oiseaux.

Ch. XIV. — Notions essentielles d'apiculture et de sériciculture.

Ch. XV. — Les forêts. Essences, plantation, exploitation. Points essentiels de législation relatifs aux forêts.

BIBLIOGRAPHIE

Esquisse d'une Histoire de la littérature française, par M. Gustave Vapereau, inspecteur général de l'instruction publique, etc.¹

Les abrégés d'histoire de la littérature française ne manquent pas. Il y en a en France d'excellents, parmi lesquels nous citerons celui de Gérusez, celui de Jacques Demogeot, qui s'arrête à 1830, et le livre de Fleury, le père de la romancière connue sous le nom de Henri Gréville, et qui a l'avantage de venir jusqu'à nos jours.

En Suisse, les abrégés du même genre ne font pas défaut non plus, mais ils sont généralement moins bien écrits, quand ce ne sont pas de simples compilations. Il faut en excepter l'excellente *Revue des poètes et des prosateurs français* de Vinet, complétée par M. Rambert.

On rendrait un vrai service aux bonnes études littéraires en instituant une appréciation comparative des divers ouvrages en usage dans nos classes pour l'enseignement de la littérature française et c'est avec un vrai plaisir que l'*Educateur* ouvrirait ses colonnes à une *caractéristique* de cette espèce qu'il a été plus d'une fois tenté d'entreprendre pour son compte, en dépit des inconvénients que rencontre un travail de critique où l'amour-propre

1. Chez Hachette, 98 pages.

et les intérêts se trouvent en jeu, inconvénient qui ne va pas en diminuant dans le voisinage immédiat de ceux dont on juge ainsi le mérite respectif.

Dans le volume que nous annonçons et qui, ainsi que l'indique son nom, n'est qu'une esquisse, M. Vapereau a trouvé moyen de renfermer toute l'histoire de la littérature française, de la *Chanson de Roland* aux productions des réalistes (Flaubert, Goncourt, Daudet, Zola). Ces derniers, naturellement, comme beaucoup de romanciers de l'âge contemporain, n'y figurent que par leurs noms, comme il convient dans une simple esquisse et pour des auteurs dont une courte analyse ne caractériserait pas suffisamment le talent et les livres.

Ce que nous aurions désiré dans cette esquisse et en tête du livre, c'est une division de la littérature, non par siècle, mais par époque. La différence, il est vrai, n'est pas sensible, le seizième siècle correspondant pour la France à la Renaissance commencée en Italie au quinzième, le dix-septième étant celui des grands écrivains classiques, le dix-huitième celui de la philosophie et des lumières ou de ce qu'on appelait ainsi et le dix-neuvième ayant pour cachet propre une rénovation littéraire, et pour premier caractère le romantisme suivi de la littérature fantaisiste à laquelle succède le réalisme. Ceci pour la littérature pure, car, n'en déplaise aux Parnassiens des bords de la Seine et de nos lacs, la littérature ne se compose pas exclusivement de poèmes et de romans.

Quant à l'appréciation des écrivains des divers âges, si quelqu'un était qualifié pour la faire avec connaissance de cause, vérité, impartialité et l'intérêt que comporte un volume si succinct, c'est évidemment le remarquable auteur du *Dictionnaire des contemporains* et du *Dictionnaire des littérateurs* surtout, monument de critique sensée et d'érudition sobre, dont nous n'avons pas encore parlé à nos lecteurs avec les développements et l'attention que réclame une œuvre aussi vaste et aussi importante, qui ne devrait manquer dans aucune bibliothèque.

Tout en louant la manière dont M. Vapereau s'est acquitté de la tâche difficile de condenser en cent pages tout le tableau des lettres françaises, il nous sera bien permis de regretter qu'il n'ait pas fait une place à nos écrivains des cantons français, qui ont pris rang dans la République littéraire depuis Rousseau, dont, par parenthèse, l'auteur de l'esquisse ne mentionne pas l'origine genevoise et suisse. A ne parler que des morts, nous réclamons une petite place, une simple indication dans une prochaine édition, pour Vinet, M^{me} Necker de Saussure, Töpffer, Adolphe Pictet, auteur d'une Esthétique qui mériterait d'être plus connue et appréciée en France. M. Vapereau nous répondra sans doute qu'il est chargé d'enregistrer et non de fonder les réputations littéraires et que l'exiguité de son cadre ne lui permet pas d'y comprendre des noms discutés. Mais Vinet et Töpffer ont une autre notoriété que tels poètes infimes du moyen âge et tels prédicateurs ampoulés du dix-huitième siècle.

Somme toute, l'esquisse de M. Vapereau serait un *guide* très approprié à l'enseignement de nos collèges et gymnases, où le professeur s'en servirait comme d'un canevas pour y rattacher ses appréciations personnelles, tout en comblant les lacunes que présente çà et là cette esquisse substantielle et bien écrite.

Alexandre DAGUET.

LA TERRE ET L'EAU, *notions géographiques*, par M. Magnat, directeur de l'école de sourds-muets, fondée à Paris par M. Pereire.

M. Magnat n'est pas un inconnu pour les lecteurs de l'*Educateur*, auquel il a donné quelques articles à l'époque où il dirigeait l'institut cantonal de sourds-muets de Genève. Notre ancien collègue, qui a conservé de nombreux amis sur les bords du Léman, s'est voué spécialement à l'éducation des déshérités de la nature, et grâce à un véritable talent pédagogique, il a souvent vaincu les difficultés énormes que présente cette belle mission ; il a trouvé aussi, chemin faisant, des procédés pour les instituteurs des *entendants-parlants*. Ces derniers peuvent en faire leur profit en consultant les écrits de M. Magnat.

Les principales de ses publications sont :

A. ENSEIGNEMENT DES SOURDS-MUETS : 1° *Cours d'articulation* — 2° *Citolégie* — 3° *Album de gravures* — 4° *Premier livre de lecture* — 5° *Premières leçons sur les connaissances usuelles* — 6° *Tableaux de gravures* — 7° *Les nombres décimaux et le système métrique* — 8° *Organisation des écoles de sourds-muets*, etc.

(Ces deux derniers ouvrages ont été couronnés par la Société d'instruction et d'éducation populaires de Paris).

B. ENSEIGNEMENT DES ENTENDANTS-PARLANTS : 1° *Enseignement du premier âge* — 2° *Citolégie* (Adoptée pour les écoles communales de Paris) — 3° *Le premier livre de lecture* — 4° *Les premières connaissances usuelles* — 5° *La Terre et l'Eau*, etc.

Ce dernier ouvrage, in-8°, de 66 pages, prix fr. 1,20, est destiné au premier âge. Il comprend un exposé sommaire des notions les plus élémentaires de cosmographie, les divisions principales des continents et des mers, avec l'indication sobre, mais frappante, des différences qui les caractérisent, les races humaines, la nomenclature géographique, etc. « Il faudrait, dit M. Magnat, faire voir les choses aux enfants ; mais comme on ne le peut pas le plus souvent, on les leur montrera au moyen de gravures. »

« Chaque page se compose d'une ou plusieurs gravures, dont quelques-unes, dit le journal *Le Voltaire* : le village d'Esquimaux, les glaciers, le volcan, les grottes et cavernes, le port de mer, la phosphorescence de la mer, la chute d'un fleuve, etc., presque tous dessinés par M. Magnat lui-même, sont de véritables œuvres d'art. »

J.-D. R.

NEUCHÂTEL. — Le département de l'instruction publique vient de conclure avec le Conseil de l'Ecole polytechnique fédérale une convention relative à l'entrée directe dans cet établissement des étudiants de la Faculté des sciences de l'Académie de Neuchâtel, sur la base du nouveau règlement d'admission à l'Ecole polytechnique, du 24 novembre 1881.

(Communiqué.)

PARTIE PRATIQUE

FRANÇAIS

DEGRÉ INFÉRIEUR ET DEGRÉ MOYEN

DICTÉE. *Les rossignols.*—Pendant les nuits sereines du printemps, les rossignols nous donnent de charmants concerts; leurs chants magnifiques résonnent dans les sombres buissons. Un instant douces et lentes, puis soudain vibrantes et rapides, les notes mélodieuses retentissent dans les bosquets. Les rossignols sont les meilleurs de nos chanteurs; leur grosseur dépasse un peu celle du moineau; ils ont un plumage gris roussâtre et leurs yeux sont très vifs*. La nourriture de ces gentils oiseaux consiste en insectes, vers et œufs de fourmis, dont ils sont très friands. Familiers avec l'homme, ces petits musiciens ont l'habitude de rester près de nos habitations; nullement effrayés de notre présence, ils chantent joyeusement. Leurs nids, construits avec des herbes et de la mousse, sont ordinairement cachés dans un fourré à la surface du sol.

EXERCICES. Recherche des verbes, de leurs sujets et compléments directs. Recherche des pronoms et du nom remplacé. Analyse des pronoms. — Ecrire la dictée au singulier: Le rossignol.

COMPOSITION : Louis écrit à sa tante. Il l'entretient de la fin de l'année scolaire : la chaleur, — l'impatience des écoliers, — les derniers travaux, la distribution des prix ou la promenade des élèves, — il annonce sa prochaine arrivée auprès de sa tante, — projets, — joie, — promesses.

DEGRÉ SUPÉRIEUR

Les contrées équatoriales sont, pour la plupart, couvertes d'immenses forêts que l'homme n'a jamais explorées. Impénétrables aux rayons du soleil comme aux pluies diluviennes, ces sombres taillis sont la retraite préférée d'une quantité de bêtes féroces et de reptiles. Les étroits sentiers qu'y pratiquent les animaux sauvages permettent seuls de pénétrer dans ces fourrés. Des arbres gigantesques aux branches desquelles pendent d'immenses lianes, de rares clairières gazonnées entourées de buissons épineux, des rivières presque entièrement dissimulées sous les broussailles, tout cela forme un labyrinthe inextricable. Les mille cris des oiseaux brillants, les sifflements des serpents et les hurlements des bêtes fauves se mêlent, se confondent pour former une harmonie étrange qui s'élève sous ce dôme de verdure.

LOUIS MERCIER.

COMPOSITION (Lettres) : I. Charles a terminé ses études primaires. Il offre ses services à un fermier du voisinage. Il ne réclamera que son entretien, jusqu'à ce que l'on ait pu juger de son travail et de sa bonne volonté.

* Point final pour le degré inférieur. Pendant la fin de la dictée, les élèves de ce degré cherchent les verbes et en indiquent le temps, la personne et le sujet. Recherche des qualificatifs et des noms qu'ils qualifient.

II. P. doit payer à L., le premier août, 120 francs, pour intérêts échus ce jour. Il demande à son créancier un délai de 20 jours. M., qui devait lui remettre 150 francs pour des fagots livrés l'automne dernier, n'a pas tenu sa promesse. En cas de nouveau retard de la part de M., P. vendra du blé, — bien que l'époque soit peu favorable, — afin de se procurer l'argent nécessaire.

III. Lettre de P. à M. pour lui rappeler sa dette et sa promesse.

Quittance de L. à P.

CONCOURS DANS LES ÉCOLES SECONDAIRES RURALES DU CANTON DE GENÈVE
(1884)

Français : Lettre à un frère absent, pour lui peindre l'état actuel de la campagne.

Géographie : Principaux pays du globe d'où l'Europe tire du coton, du sucre et du café.

Histoire : Comment finit l'empire romain d'Occident ?

Notions constitutionnelles : Qu'entend-on par cette expression : « Le peuple est souverain ? » Quels sont les droits garantis à tous les citoyens genevois ?

Zoologie : Caractères principaux des classes dont se compose l'embranchement des vertébrés. Nommez quelques animaux qui, dans ces diverses classes, sont les plus utiles à l'homme, soit au point de vue de l'alimentation, soit à celui des services qu'ils lui rendent.

Hygiène : Aération, lumière et chauffage des appartements.

Economie domestique : En quoi consiste la prévoyance chez une maîtresse de maison ?

DICTÉE

des examens pour le brevet d'instituteur, passés à Neuchâtel les 14, 15, 16 et 17 juillet 1884.

Un navire en vue.

Le dix-huit octobre mil huit cent vingt et un, vers quatre heures et demie du soir, un bâtiment levantin à voiles blanches, serrait le vent pour essayer d'atteindre, avant la nuit, un petit havre à l'entrée du golfe de Coron. Cette baie, située dans l'une de ces trois profondes échancrures qui découpent cette feuille de platane à laquelle on a très justement comparé la Grèce méridionale, est au pied des abrupts contreforts d'une sommité dont le prolongement orographique forme l'ossature du pays, et la sûreté de ses fonds, l'orientation de ses passes, la hauteur qui la protège, constituent un des meilleurs abris des mers méditerranéennes.

Une trentaine de marins, indolemment étendus sur le pont dans l'attitude de ces lazaroni, auxquels il faut des heures pour se reposer d'un tra-

vail de quelques minutes, fumaient ou causaient entre eux avec la plus grande nonchalance quand, tout à coup, au cri poussé par un arrivant hors d'haleine : « Navire en vue ! » on les eût vus se lever comme mus par un ressort et courir vers un rocher surplombant la mer.

Un étranger eût pu croire que cette curiosité tout unanime et toute spontanée n'était provoquée que par l'intérêt, l'enthousiasme que vouent aux choses de la mer des marins fanatiques, mais qu'il se fût trompé dans cette hypothèse si plausible ! Les populations de ces côtes, ou tout au moins celles vivant sur ces pointes allongées entre les golfes, sont restées à demi barbares et plus soucieuses de leur propre liberté que de celle de leur pays. Ni les janissaires turcs, ni les gendarmes grecs n'ont réussi à en avoir raison. Querelleurs, vindicatifs, se transmettant, comme les Corses, des haines implacables qui ne peuvent s'éteindre que dans le sang, pillards d'épaves dès leur naissance, assassins même lorsque le vol comme le besoin l'exige, ces mécréants, qui ne s'en disent pas moins les descendants des Spartiates jouent volontiers le rôle équivoque de ces routiers du moyen âge dont les soi-disant droits féodaux s'exerçaient à coups de poignard ou d'escopette.

Or, si ces hommes-là sont encore, à l'heure qu'il est, des demi-sauvages, il est aisé de s'imaginer ce qu'ils ont dû être il y a quelque soixante ans. Avant que les croisières des bâtiments à vapeur n'eussent enrayé leurs déprédations sur mer, ce fut bien la population la plus déterminée de pirates que l'on pût redouter sur toutes les Echelles du Levant. En mer, ils attaquaient les navires ; à terre, il les attiraient par de fallacieux signaux ; partout ils les pillaient et les brûlaient. Que l'équipage fût turc, maltais, égyptien, grec même, peu importait : les malheureux étaient impitoyablement massacrés ou vendus comme esclaves sur les côtes barbaresques. La besogne venait-elle à chômer, les embarcations à dépouiller se faisaient-elles rares, des prières publiques montaient vers le Dieu des tempêtes afin qu'il daignât leur envoyer quelque bâtiment de fort tonnage et de riche cargaison.

Depuis quelques semaines le pillage n'avait pas donné, car aucun vaisseau n'était venu atterrir sur le rivage. Aussi, fut-ce comme une explosion de joie, qui se rapprochait de celle des cannibales, lorsqu'on entendit retentir les mots ci-dessus : « Navire en vue » !

(D'après le dernier roman de Jules Verne, l'*Archipel en feu*).

Le jury, envisageant que ce n'est pas ignorer l'orthographe que d'écrire d'une façon ou d'une autre certains mots sur lesquels les autorités grammaticales elles-mêmes ne sont pas d'accord, ni le pluriel pour le singulier ou vice-versa dans quelques cas, n'a pas compté de faute pour *havre*, *contre-forts*, *lazzaroni* (l'Académie et Littré écrivent *lazaroni*, mais on trouve, dans d'autres lexiques et grammaires, le mot avec deux *z*), *aux cris poussés*, *leurs propres libertés que de celles*, *à coups de poignards ou d'escopettes*, *leur déprédation*, *échelles du Levant*, *quelques bâtiments de fort tonnages et de riches cargaisons*, *moyen-âge*, *dieu des tempêtes*, etc. Il n'a compté également que pour une demi-faute des *lapsus calami* comme les suivants : quatre *heure* et demie, *somité*, *implacables*, mais il a marqué une faute entière à d'autres, tels que : indolemment *étendu*, *inplacables*, *hors* si ces hommes-là, etc.

Le résultat de l'épreuve orthographique a été le suivant : sur 43 aspirants et aspirantes, 16 ont obtenu la note maximum, 10 ; 11 ont eu 9 ; 7 ont eu 8 ; 6 ont eu 7 et 3 sont restés à 6, note minimum pour l'obtention d'un brevet de premier degré.

A. B.

MATHÉMATIQUES ÉLÉMENTAIRES

CONCOURS DE GÉOMÉTRIE DANS LES ÉCOLES DE GENÈVE (1884)

a) Ecoles primaires.

I. — Dans un bassin à base rectangulaire de $1^m,54$ de long sur $0^m,8$ de large, on a puisé à deux reprises le contenu d'un seau cylindrique ayant $0^m,35$ de diamètre et $0^m,32$ de profondeur à l'intérieur. De combien a dû baisser l'eau que contenait le bassin ? (Rép. $0^m,05$).

II. — Un cercle a $1^m,54$ de circonférence. Des extrémités de l'un de ses diamètres on mène deux droites égales se rencontrant en un point de la circonférence. Les trois droites ainsi tracées dans le cercle forment un triangle. Calculer : 1° la surface du cercle ; 2° celle du triangle ; 3° comparer cette dernière surface à celle du carré qui aurait le rayon du cercle pour côté, et justifier le résultat de cette comparaison. ($\pi = \frac{22}{7}$.)

(Rép. : 1° $0^{mq},188650$; 2° $0^{mq},060025$; 3° surfaces équivalentes.)

b) Ecoles secondaires rurales.

Première année.

I. — Par le milieu du diamètre d'un cercle de $1^m,10$ de circonférence, menez un second diamètre perpendiculaire au premier. Joignez deux à deux les points de rencontre de ces droites avec la circonférence, et calculez, en millimètres carrés, la surface de chacun des quatre petits segments de cercle créés par cette construction. ($\pi = \frac{22}{7}$.)

(Rép. : 8750^{mmq}).

II. — Comment fait-on pour mener à la circonférence d'un cercle les tangentes partant d'un point donné à l'extérieur de ce cercle ?

Deuxième année.

Garçons et filles.

I. — Joignez deux à deux par des droites les milieux des côtés non parallèles d'un carré de $9^{mq},92 \frac{1}{4}^{dmq}$ de surface, puis décrivez une circonférence passant par les sommets des angles du nouveau carré ainsi construit. Trouvez :

1° la surface du cercle ; ($\pi = \frac{22}{7}$)

2° la surface du carré intérieur ;

3° le rapport de cette dernière surface à celle du carré donné.

(Rép. : 1° $7^{mq},796250$; 2° $4^{mq},961250$; 3° $\frac{1}{2}$).

Garçons seulement.

II. — Comment levez-vous le plan d'un terrain horizontal ayant la forme d'un pentagone irrégulier convexe (sans angle rentrant) ? Comment calculez-vous sa surface ?

(A suivre.)